

SNPDEN
SECTION ACADEMIQUE DE
MONT PELLIER
Secrétaire Académique :
Jean VERGES
Lycée Aristide Maillol
66044 PERPIGNAN CEDEX
Tel : 04 68 52 65 48
Fax : 04 68 52 65 76
Port : 06 85 10 18 19
Mail :
jeanverges.maillol@caramail.com

TELECOPIE

Perpignan, le 14 avril 2003
Destinataire :
SNPDEN
SECRETAIRES
DEPARTEMENTAUX
Nombre de pages : 4

TEXTE :**URGENT. A DIFFUSER A TOUS LES ADHERENTS**

Mes chers collègues,

Nous avons longuement évoqué lors de notre AGA de mercredi dernier à SETE le mouvement de grève qui s'est développé dans nos établissements ainsi que les craintes qui pourraient être également les nôtres d'une mise à mal du Service Public, garant de l'égalité de tous les jeunes devant l'Ecole.

Nous avons engagé dans chaque département, à l'initiative des secrétaires départementaux des rencontres avec les parlementaires destinées à faire connaître notre refus d'un certain nombre d'orientations.

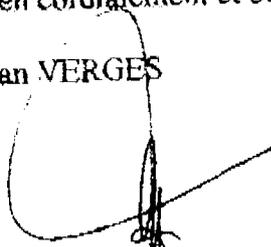
Le dernier SA/SD n° 39 nous annonce une union très large de toutes les fédérations qui devrait déboucher sur un mouvement plus dur dès le retour de vacances de toutes les zones.

Dans ce contexte, il convient de garder avec les personnels grévistes un contact bienveillant, de ne rien faire qui serait de nature à entraver inutilement le mouvement, de faire savoir à tous nos partenaires, personnels, parents etc. quelles sont nos positions, affirmées dans la motion et l'analyse votées à l'unanimité (ci jointes). Pour l'heure, même si nos missions nous imposent de faire un pointage rigoureux des personnels en grève, il me semble que notre contribution minimum, en attendant une action plus forte décidée nationalement, doit être de garder sous le coude les états de grévistes, et de ne pas répondre à certaines enquêtes dont l'intérêt n'est pas majeur.

Je vous remercie de rester mobilisés et de me tenir au courant des rencontres que vous aurez organisées dans vos départements, de même que des difficultés que vous pourriez rencontrer.

Bien cordialement et bonnes vacances.

Jean VERGES



SNPDEN
SECTION ACADEMIQUE DE
MONTPELLIER

CONTRIBUTION ET MOTION DE L'AGA DE MONTPELLIER
09 AVRIL 2003.

Notre démarche vers les Parlementaires

Les personnels de direction syndiqués au SNPDEN ont marqué successivement leur défiance voire leur opposition aux différentes mesures concernant:

- Les Conseillers d'orientation psychologues
- Les médecins scolaires
- Les assistantes sociales scolaires
- Les techniciens et ouvriers de service
- Les assistants d'éducation

Le SNPDEN tient à expliquer que ces positions ne relèvent pas d'une défense étroitement corporatiste de ces catégories.

Hommes et femmes de terrain, nous sommes en effet persuadés que ces mesures affaiblissent considérablement, et risquent de dénaturer le rôle éducatif de notre service public, et dessinent un avenir minimaliste pour nos établissements.

C'est pourquoi nous souhaitons clarifier le rôle et le sens que les politiques donnent à ces mesures, et nous assurer que les conséquences sociales et éducatives ne leur échappent pas.

Il appartiendra au SNPDEN de marquer clairement sa position au regard des réponses qui nous seront apportées, étant réaffirmée notre conception exigeante et laïque de la mission éducative, unificatrice et intégrative de l'École.

L'actualité

L'activité déployée par le gouvernement en matière de retraites et de décentralisation doit nous amener à rendre ces deux questions centrales dans nos préoccupations du moment.

Certes elles ne sont pas exclusives du travail déjà engagé sur les mandats de congrès, mais se posant comme des questions qui nous engagent sur un choix de société, elles dépassent sans les écarter du débat l'ensemble des autres questions. Bien au contraire, elles les placent dans un contexte nouveau qui leur donne tout leur sens, c'est à dire qui les inscrit dans une politique syndicale et non dans un discours corporatiste.

Les dangers pour le SNPDEN

- Une activité syndicale faite de la juxtaposition de revendications catégorielles (par ailleurs chacune parfaitement fondée), alors que cette activité devrait être portée par la défense des intérêts supérieurs du service public menacé aujourd'hui comme rarement.
- Donc un fonctionnement de type corporatiste, avec une absence de politique fondée sur des valeurs.

- La décentralisation met en jeu les "fondamentaux" du SNPDEN: égalité, laïcité, service public. Elle met en cause notre fonction: que sera t-elle lorsque les services de soins, d'orientation, d'entretien, de restauration, de surveillance, puis de gestion ne seront plus de notre responsabilité?
- Certains d'entre nous ne peuvent-ils pas être tentés par un allègement de leurs tâches? Quelques avantages de confort immédiat apportés par une décentralisation ultra libérale (selon le souhait de certains Présidents de Régions ou de Conseils Généraux) pourraient facilement faire accepter celle-ci comme un bienfait, sans se rendre compte qu'il s'agirait d'un grave affaiblissement du service public.
- Les collectivités (ou le secteur privé) s'étant emparé de nouvelles missions, les personnels de direction verraient très vite leurs propres missions évoluer vers la seule gestion du secteur d'enseignement, et certainement que ceux qui sont porteurs du sens de l'Ecole y perdraient leur fonction politique.

Les dangers sociétaux

- Les réformes annoncées, marquées du sceau libéral vont mettre à mal nos derniers espaces collectifs, en particulier l'Ecole. Aujourd'hui attaquée à sa périphérie (médecins, COP, AS, TOS) et pas encore dans son noyau dur (les enseignants), c'est le concept de service public qui est mis à mal, car un système n'a de sens qu'avec la totalité de ses éléments constitutifs, et que, privé de sa périphérie il n'est plus lui même.
- Parce que les réformes envisagées s'inscrivent dans un choix de société, leur coût sera social:
 - Concernant les retraites, au delà des mesures techniques ou comptables qui seront prises, c'est la solidarité intergénérationnelle qui est menacée.
 - Concernant la décentralisation, c'est le rôle régulateur de l'Etat républicain qui est en cause.

Montreuil

MOTION

Les personnels de Direction du SNPDEN réunis en AGA à Sète le 09 avril 2003 s'inquiètent de la dérive libérale de notre société et réaffirment leur volonté de maintenir un service public d'éducation de qualité basé sur les valeurs de la République (laïcité, égalité des chances) telles qu'elles sont définies dans la loi d'orientation sur l'éducation du 10.07.1989.

A cette fin ils proclament leur attachement à l'existence d'une communauté éducative réunissant autour de l'élève tous les personnels affectés dans l'EPLÉ sous l'autorité du chef d'établissement nommé par le ministre de l'Éducation Nationale. Il est donc plus que jamais nécessaire que le chef d'établissement demeure le président du CA de L'EPLÉ.

Les personnels de Direction du SNPDEN considèrent que les orientations actuelles de la décentralisation concernant les COP, Assistante Sociale, Médecin Scolaire ne garantissent pas le bon fonctionnement de l'EPLÉ et du service public d'éducation.

De plus ils souhaitent être associés es qualité, auprès des collectivités territoriales aux décisions concernant le fonctionnement des EPLÉ.

Texte adopté à l'unanimité.